

Vie étudiante Permanence écoute Mission Handicap et inclusion



La Permanence Ecoute est un lieu d'écoute neutre, bienveillant et confidentiel réservé aux élèves de Sup'Expertise.

Elle a pour objectif de :

- Permettre la libre expression de vos difficultés personnelles et/ou professionnelles.
- Offrir un espace d'échange dans le respect de la neutralité, de l'anonymat et de la confidentialité.
- Identifier ensemble des solutions adaptées et vous accompagner dans leurs mise en œuvre.



LA MISSION HANDICAP

Sup'Expertise propose une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap. La mission handicap a pour objectif de :



- Permettre l'échange sur votre situation de handicap (permanente ou temporaire).
- Proposer des aménagements de formation et d'examens adaptés (temps majoré, aides humaines/techniques...) dans le respect des réglementations.
- Accompagner votre insertion et votre réussite au sein de l'établissement et de votre entreprise.

POURQUOI CONTACTER LA PERMANENCE ECOUTE ET/OU LA MISSION HANDICAP ?

- Vous rencontrez des difficultés qui freinent le bon déroulement de votre formation et/ou une bonne intégration au sein de votre entreprise.
- Vous manquez de motivation, de concentration, de disponibilité d'esprit pour étudier en toute quiétude.
- Vous avez des questions par rapport à votre situation de handicap ou aux aménagements dont vous pouvez bénéficier.



QUI CONTACTER ?



Vanessa LIONNET

Conseillère Vie étudiante
Responsable Permanence Ecoute
Référente Handicap et Inclusion

01 49 21 43 48

06 18 61 43 58

v.lionnet@supexpertise.fr

pointecoute@supexpertise.fr

missionhandicap@supexpertise.fr